

EN CAS DE CANICULE :

Dans le cadre du plan canicule, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Lablachère a pour mission de participer à la prévention des effets des fortes chaleurs auprès des personnes fragilisées.

Si votre état de santé peut être affecté par les fortes chaleurs, si vous avez plus de 65 ans, si vous êtes en situation de handicap, vous pouvez contacter le CCAS de la commune au 04 75 36 65 72.

Si vous connaissez des personnes susceptibles d'être en difficulté en raison de la canicule, merci de les encourager à prendre contact avec le numéro ci-dessus et surtout n'hésitez pas à nous prévenir directement.

Quelques conseils pour se protéger des fortes chaleurs : l'exposition à des fortes chaleurs constitue une agression pour l'organisme. On risque une déshydratation, l'aggravation d'une maladie chronique ou un coup de chaleur.

Certains symptômes peuvent vous alerter :

- Des crampes musculaires au niveau des bras, des jambes, du ventre ...
- Un épuisement peut se traduire par des étourdissements, une faiblesse, une insomnie inhabituelle.

Il faut cesser toute activité pendant plusieurs heures, se rafraîchir et se reposer dans un endroit frais, boire de l'eau, des jus de fruits... Consulter un médecin si ces symptômes s'aggravent ou durent.

Pour affronter la canicule : se protéger de la chaleur, se rafraîchir, boire et continuer à manger. Demander conseil à son médecin ou son pharmacien.

Enfin, le gouvernement a activé un numéro vert « Canicule Info Service » le 0800 06 66 66 joignable de 9h à 19h pour obtenir des conseils et adopter les bons réflexes en cas de fortes chaleurs.

PLAN SECHERESSE :

Les températures et le vent de ces derniers jours ont engendré une baisse généralisée des débits dans les cours d'eau. Cette baisse est comprise entre 30 et 50% entre le 05 et le 10 juillet.

La situation de grande précocité dans la prise de mesures de restrictions cette année et l'intensité de la sécheresse doivent inciter tous les usagers à réduire durablement et autant que possible leurs consommations.

Le Préfet de l'Ardèche a donc :

- Reclassé au niveau "CRISE" le secteur hydrographique de l'Ouvèze
- Classé au niveau "ALERTE RENFORCEE" le secteur hydrographique de l'Ardèche et les axes soutenus Ardèche et Fontaulière

- Maintenu au niveau "ALERTE RENFORCEE" le secteur hydrographique de la Cance, du Doux, de l'Eyrieux, de la Beaume, du Chassezac et de la Cèze

Le présent arrêté et l'arrêté préfectoral cadre sont consultables sur le site internet de la préfecture de l'Ardèche

www-services-etat-ardeche.intranets.developpement-durable.ader.gouv.fr/mesure-de-restriction-des-usages-de-l-eau-sur-le-a9793.html

LE MOT DU MAIRE



Au moment où je vous écris, il fait encore très chaud et il n'est tombé aucune goutte de pluie depuis des semaines.

C'est pour cette raison, et par mesure de sécurité, que nous avons d'ailleurs annulé les feux d'artifice du 23 juillet 2022.

Ces conditions extrêmes nécessitent une attention particulière surtout envers les personnes âgées et/ou vulnérables. A ce sujet, vous découvrirez dans les pages suivantes quelques conseils pour vous protéger.

C'est dans ce contexte que la pompe du forage est tombée en panne le 29 juin 2022. Nos services techniques ont été très réactifs permettant ainsi au forage d'être de nouveau opérationnel le lendemain soir sans que vous ne soyez privés d'eau.

Je remercie le service de l'eau, élue et employés, pour leur efficacité et leur disponibilité, ainsi que le Sispec des Vans et la commune de Planzolles qui nous ont fourni l'eau potable nécessaire le temps des réparations.

Permettez-moi à ce sujet de vous demander des efforts supplémentaires pour réduire votre consommation d'eau potable. Cette ressource se raréfie et il est indispensable de la préserver sous peine d'en manquer.

Dans les pages suivantes vous découvrirez des informations intéressantes sur la vie de notre commune ainsi qu'un calendrier des manifestations à venir.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Bien à vous

LE MOT DES ASSOCIATIONS



Né de la fusion des clubs de football de l'Indépendante Blachéroise et de l'Association Sportive Vanséenne, l'ATHLETIC FOOT CEVEN a vu le jour le 1er juillet dernier. Derniers clubs du canton à proposer l'activité football pour les jeunes, ces 2 clubs au passé glorieux étaient sur le déclin ces dernières années.

Face à ce constat, les dirigeants des 2 clubs avaient initié, depuis 2 ans et demi, un regroupement des équipes jeunes afin d'assurer la pérennité de celles-ci. Petit à petit, les clubs se sont restructurés autour de ces équipes de jeunes, avec des résultats probants dans chacune des catégories, et notamment chez les U11

qui ont décroché cette année une victoire au tournoi départemental de Vals et une place en finale du tournoi national de Vallon Pont d'Arc.

Cette nouvelle dynamique a été possible grâce à la mutualisation des moyens humains des 2 clubs ; c'est donc tout naturellement que les équipes seniors se sont inspirées de la réussite des plus jeunes pour arriver à une fusion totale des 2 clubs au début du mois de juillet.

Aujourd'hui, une nouvelle équipe dirigeante est en place ; motivée et dynamique, son objectif est de développer l'activité football sur le territoire sud-Ardéchois pour l'ensemble des catégories, du baby-foot (dès 4 ans) jusqu'aux équipes seniors, autour de valeurs communes (respect, convivialité), en permettant aux joueurs de se former auprès d'éducateurs diplômés au sein de l'école de football.

D'un point de vue pratique, les entraînements, qui seront dispensés sur les 2 stades, reprennent le 25 juillet pour les seniors, et le 6 septembre pour les plus jeunes. Dans le courant de l'année, des navettes par minibus seront mises en place afin de faciliter les trajets entre les 2 communes pour les entraînements, ainsi que les déplacements lors des matchs le week-end. Vous trouverez plus d'informations sur la page Facebook du club (Afc Lablachère-Les Vans) ou en contactant Matthieu - responsable de l'école de foot -

(06 74 91 76 58) ou Stéphane - responsable seniors - (06 33 45 04 61).

Nos dirigeants et éducateurs seront également présents au salon des associations qui aura lieu le samedi 10 septembre au stade de la Raze à Lablachère ; n'hésitez pas à venir nous rencontrer !

Jean-Baptiste Bagnol, Co-Président de l'AFC

CALENDRIER DES PROCHAINES FESTIVITÉS

FETE VOTIVE : les 26, 27 et 28 août 2022

FORUM des ASSOCIATIONS : 10 septembre 2022 - parking de la piscine

MOIS DE LA CREATIVITE - EUREKA : le samedi après-midi 26 novembre 2022 -
Salle d'animation rurale

Ce projet vous sera communiqué en détail dans le prochain Bulletin Municipal

REPAS DES SAGES

RAPPEL :

Cette année le repas des sages aura lieu le 31 août à 12 heures dans la salle d'animation rurale. Pour s'inscrire il faut être âgé de 65 ans et plus ou avoir un conjoint qui remplit cette condition et résider à Lablachère.

Les inscriptions seront reçues en mairie jusqu'au vendredi 19 août 2022, dernier délai

Lysianne FREMON

POINT SUR L'ÉCOLE PUBLIQUE DE LABLACHERE

Nous accueillons 165 élèves répartis en 7 classes : 2 maternelles et 5 classes du CP au CM2.

L'année s'est terminée par la fête de l'école toujours très appréciée par les élèves et leurs parents. Cette année les travaux de la cour ont été terminés, la sécurité des accès est maintenant opérationnelle.

Je tiens personnellement à remercier Olivier ROCHE, le directeur, et tous les enseignants pour leur investissement dans les nombreuses activités proposées et leurs variétés : voyages, sorties, vélos, piscine, grimpe d'arbre, slam, musique, équitation, badminton et bien d'autres encore.

Nous avons également, suite à la Covid, installé des capteurs de CO2 pour mesurer la qualité de l'air. Nous remercions le personnel de l'école et de la mairie pour leur implication de tous les jours..

Pour la cantine, suite à la loi Egalim qui impose l'engagement à une alimentation durable et à un approvisionnement responsable, nous servons actuellement 27% des aliments durables et 22% de produits régionaux. Notre but étant d'aller vers une amélioration.

Consignes pour les inscriptions à la cantine : nous rappelons aux parents les règles concernant l'inscription et l'annulation : vous avez jusqu'à minuit la veille du jour concerné pour le faire.

Nous avons renouvelé le matériel informatique.

Pour la rentrée prochaine une classe de CM2 part au collège mais nous compensons par de nouvelles inscriptions donc pas de suppression de classe !

Pour les nouveaux parents, une réunion est prévue le 24 août à 20 heures à la mairie.

Bonnes vacances à tous et à la rentrée

Roger HALEGOUET

**POINT SUR L'ÉCOLE PRIVÉE DU PÉAGE**

Les 87 enfants de l'École du Péage ont fini l'année scolaire 2021- 2022 en fêtant, comme de coutume, les CM2 avant leur entrée au collège. Cela fut l'occasion de partager une dernière fois, avant les grandes vacances, des jeux et des activités entre petits et grands et de se remémorer les événements de l'année écoulée : les projets autour des contes, les « défis-maths », les sorties dans la nature, les campings organisés dans chaque classe. Même les enfants de Petite et Moyenne section ont eu droit à 1 ou 2 nuits sous la tente.

L'année prochaine s'annonce toute aussi riche dans les 4 classes. Les PS-MS, GS-CP, CE1-CE2 et CM1 -CM2, soit 77 enfants vont continuer à profiter de la nature avec des sorties autour de l'école et des projets sur la biodiversité avec l'aide du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche. Ils participeront également tous à une classe de découverte en fin d'année.

Les élèves retrouveront, comme les années précédentes les ateliers chants hebdomadaires, les échanges entre classes (« english day », projets littéraires et ou artistiques ...). Ainsi que leurs enseignantes : Karine Coudène (PS-MS), Laurence Coudène (GS-CP), Lauriane Morte (CE1-CE2), Sandrine Guilhot (CM1-CM2) et les autres adultes qui les accompagnent : Evelyne Colin, Christine Pin, Myriam Fraine et Kristina Volquarsten.

TRAVAUX

1/2

MARCHÉ HEBDOMADAIRE - AMÉNAGEMENT DE PARKINGS POUR L'ÉTÉ 2022

Cette année nous essayons d'organiser et de fluidifier l'afflux de véhicules le dimanche matin, signe de l'attractivité de notre marché.

A cet effet, nous avons rationalisé le parking de la Maison de l'Enfance et de la Jeunesse (la MEJ), ainsi que le stationnement chemin du Péage.

Nous avons pour cela renforcé la signalétique et mis en place un sens de circulation.

Pour une meilleure sécurisation des piétons, nous avons restreint le stationnement sur une partie de la route de Joyeuse le dimanche matin. Nous avons également flêché un parcours piéton au départ de la MEJ pour se rendre sur le marché.

A l'issue de la saison estivale, nous ferons le bilan de l'efficacité ou pas de cette organisation, afin de l'améliorer et de rendre la signalétique plus pérenne.

N'hésitez pas à nous faire part de vos idées et remarques en utilisant l'adresse mail de la Mairie :

lablachere.mairie@wanadoo.fr ou par téléphone au 04 75 36 65 72

Thierry BERRES

LA VOIE COMMUNALE

Après examen des chemins avec le Service d'Assistance des Routes du Département, la commission Voirie a programmé en début d'année la réfection de plusieurs routes et voies particulièrement dégradées. Une première phase de travaux a été entreprise d'avril à juin 2022. Ont été notamment remis en état, les chemins :

- de Montredon,
- de Nadal,
- de la Vigne,
- de Bériasson (avec amélioration de l'assainissement des eaux pluviales)
- et Achille Charrière.

Le coût de ces travaux s'élève à 138 000 € TTC.

Une seconde phase a été planifiée pour septembre/octobre 2022. Elle concernera :

- le chemin de la Brise, du croisement Rieublanquet jusqu'à la route d'Alès,
- et, après la rénovation du réseau d'eau :
- le chemin de l'Estrade, de la route de Planzolles jusqu'au niveau de chemin Roudil,
 - le chemin Roudil.

Daniel MORSELLI

**FORAGE DE LA PAUZETTE**

Le 29 juin, la commune rencontre un problème technique au service de l'eau : la pompe du forage de la Pauzette tombe en panne. Une logistique technique et administrative est rapidement mise en place afin qu'aucun ménage ne soit privé d'eau.

La commune de Planzolles et le SISPEC des Vans nous fournissent suffisamment d'eau pour faire face à la défection du forage.

A 7h le lendemain, une grue de 30m arrive sur secteur pour lever la pompe qui est à 100m de profondeur. Les techniciens de l'entreprise Canonge ainsi que Laurent, notre agent communal, sont sur place pour extraire les éléments du forage, remplacer le moteur que nous avons fort heureusement en stock, et replacer les éléments dans le forage. Après un redémarrage et une surveillance de quelques heures tout est rentré dans l'ordre.

TRAVAUX DE RENOUELEMENT DE CONDUITES D'EAU POTABLE

Chemin de L'Estrade, Chemin Roudil et Route de Planzolles sur 300m à partir du croisement du Chemin de L'Estrade

Les travaux consistent :

- au renouvellement de conduites anciennes en fonte générant des eaux rouges ou sujettes à casses fréquentes,
- au renouvellement de conduites situées en terrains privés qui seront sorties en domaine public
- à la mise en conformité des branchements d'eau potable.

Les travaux débuteront mi-septembre pour une période de trois mois.

Ces travaux vont engendrer quelques désagréments notamment pour le transport scolaire. Une déviation sera mise en place en accord avec le département.

Afin d'informer au mieux propriétaires, riverains et autres personnes concernées par ces travaux, nous vous convions à une réunion publique :

le mercredi 1 septembre à 18h30 à la salle d'exposition.

Dominique POUGET TIRION